



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Accompagnement de la diversification de l'économie toulousaine

Question orale n° 1043

#### Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la nécessité de soutenir et d'accompagner le territoire de Toulouse et de la Haute-Garonne dans sa nécessaire diversification économique. La filière aéronautique et spatiale est le moteur de l'économie de la région Occitanie, particulièrement dans le département de la Haute-Garonne et dans la métropole toulousaine. L'Occitanie est en effet la plus grande région aéronautique d'Europe, avec comme fers de lance les sièges d'Airbus et d'ATR à Toulouse, mais aussi plusieurs milliers d'entreprises et dizaines de milliers d'emplois directs qui font vivre et dynamisent le territoire. Les forces de cette industrie avant la pandémie de covid-19, à savoir la proximité des donneurs d'ordre et des sous-traitants et leur extraordinaire densité, révèlent dans le contexte actuel la dépendance de la région à une mono-industrie. L'interdépendance de la filière aérospatiale au secteur aérien actuellement à l'arrêt entraîne la région vers un trou d'air phénoménal et donc vers une catastrophe économique, sociale et d'aménagement du territoire. Dans ce contexte, il est impératif de saisir l'opportunité de cette crise qui pourrait durer plusieurs années pour diversifier en profondeur l'économie du territoire. Cette transition économique doit répondre à l'enjeu de souveraineté industrielle que la pandémie a tant mis en exergue. L'intelligence et les compétences des professionnels du secteur aérospatial sont des ressources inestimables qui pourraient être valorisées dans d'autres secteurs stratégiques tant pour la France que pour l'Union européenne. La métropole toulousaine a par exemple tous les atouts pour développer un pôle de compétitivité européen autour des transports et des mobilités du futur. On le sait, cette mobilité doit être plus économe en énergie, plus durable, plus intelligente et plus autonome. À Toulouse et dans ses environs, plusieurs entreprises s'attèlent déjà à relever ces défis : EasyMile, dont les navettes autonomes électriques sillonnent déjà les routes du monde entier ; Hyperloop, dont les capsules supersoniques révolutionneront peut-être les déplacements ; Continental Automotive, qui travaille sur des logiciels qui équiperont les prochaines voitures autonomes ; Renault, qui a transformé un site d'Intel en un centre de recherche sur la voiture connectée et autonome. Toulouse a également des atouts indéniables dans les secteurs de la défense, de la santé, des sciences de la vie et du numérique. Pour faire prospérer ces nouveaux pôles de compétitivité, il faut encourager toutes les entreprises, notamment celles du secteur aérospatial, à se diversifier et à investir massivement dans des programmes de recherche et développement, par exemple en matière d'intelligence artificielle et d'automatisation des usines, cela dans le respect des objectifs environnementaux. Afin de sortir de cette crise inédite par le haut, il l'interroge donc sur les intentions du Gouvernement pour soutenir et accompagner ce territoire dans sa nécessaire diversification économique.

#### Texte de la réponse

##### DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE TOULOUSAINE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Luc Lagleize, pour exposer sa question, n° 1043, relative à la diversification de l'économie toulousaine.

**M. Jean-Luc Lagleize.** Monsieur le ministre de l'économie et des finances, la filière aéronautique et spatiale est

le moteur de l'économie de la région Occitanie, particulièrement dans le département de la Haute-Garonne et dans la métropole de Toulouse. L'Occitanie est en effet la plus grande région aéronautique d'Europe, avec comme fers de lance les sièges d'Airbus et d'ATR Aircraft à Toulouse, mais aussi plusieurs milliers d'entreprises et dizaines de milliers d'emplois directs qui font vivre et dynamisent le territoire.

Les forces de cette industrie, avant la pandémie de covid-19, à savoir la proximité des donneurs d'ordres et des sous-traitants ainsi que leur extraordinaire densité, révèlent, dans le contexte actuel, la dépendance de la région à une mono-industrie. L'interdépendance de la filière aérospatiale et du secteur aérien, actuellement à l'arrêt, nous entraîne vers un trou d'air phénoménal et donc vers une catastrophe économique, sociale et en matière d'aménagement du territoire.

Il est impératif de saisir l'occasion offerte par cette crise, qui pourrait durer plusieurs années, pour diversifier en profondeur l'économie du territoire. Cette transition économique répondrait à l'enjeu de souveraineté industrielle que la pandémie a tant mis en exergue. L'intelligence et les compétences des professionnels du secteur aérospatial constituent des ressources inestimables qui pourraient être valorisées dans d'autres secteurs stratégiques, tant pour la France que pour l'Union européenne.

La métropole de Toulouse a par exemple tous les atouts pour développer un pôle de compétitivité européen autour des transports et des mobilités du futur. Nous le savons, cette mobilité doit être plus économe en énergie, plus durable, plus intelligente et plus autonome. À Toulouse et dans ses environs, plusieurs entreprises s'attellent déjà à relever ces défis : EasyMile, dont les navettes autonomes électriques sillonnent déjà les routes du monde entier ; Hyperloop TT, dont les capsules supersoniques révolutionneront peut-être les déplacements ; Continental Automotive, qui travaille sur les logiciels qui équiperont les prochaines voitures autonomes ; Renault, qui a transformé un site d'Intel en un centre de recherche sur la voiture connectée et autonome.

Toulouse possède également des atouts indéniables dans les secteurs de la défense, de la santé, des sciences de la vie et du numérique.

Pour faire prospérer ces nouveaux pôles de compétitivité, il nous faut encourager toutes les entreprises, notamment celles du secteur aérospatial, à se diversifier et à investir massivement dans des programmes de recherche et de développement, par exemple en matière d'intelligence artificielle et d'automatisation des usines, dans le respect des objectifs environnementaux.

Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics, afin de sortir par le haut de cette crise inédite, comment comptez-vous soutenir et accompagner notre territoire dans sa nécessaire diversification économique ?

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

**M. Olivier Dussopt**, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics*. Monsieur Lagleize, vous appelez l'attention du Gouvernement sur l'impact du coronavirus sur la filière de construction aéronautique. Si, à ce stade, il reste difficile de mesurer précisément les conséquences de la crise sur celle-ci, nous savons, au vu de la baisse majeure du trafic aérien mondial, qu'elles seront importantes.

Je tiens tout d'abord à vous assurer de la pleine mobilisation du Gouvernement en faveur de cette filière stratégique, qui représente plus de 300 000 emplois directs et indirects, et plus de 1 200 entreprises dans l'ensemble des régions, notamment dans le Sud-Ouest, dans votre région, l'Occitanie, ou en Nouvelle-Aquitaine. Dès le début de la crise, nous avons initié des échanges étroits avec chacune de ces entreprises, les grands groupes comme les PME, en coordination avec le ministère de la transition écologique et solidaire, et le ministère des armées.

Un comité stratégique de filière a été réuni il y a quelques jours au ministère de l'économie pour discuter de ces questions ; ce devrait être de nouveau le cas dans quelques jours, pour donner de nouvelles perspectives et

réfléchir aux outils mobilisables. Il s'agit, dans un premier temps, de veiller à ce que de nouveaux modes d'organisation puissent garantir une reprise progressive du travail, dans les meilleures conditions sanitaires, en respectant les différentes fiches de conseils élaborées par le ministère du travail, en lien avec les branches professionnelles. Le travail mené par les acteurs de la filière en coordination avec les organisations syndicales doit être salué car il est extrêmement utile et productif.

Comme l'a annoncé le ministre de l'économie et des finances il y a quelques semaines, nous allons travailler à un plan de soutien spécifique à la filière, appuyé sur les travaux que je viens de citer, qui fera l'objet d'une présentation dans les prochaines semaines. Il est encore trop tôt pour vous indiquer quelles mesures de soutien seront prises, mais je peux partager avec vous nos objectifs.

Il s'agit d'abord de maintenir l'autonomie française en matière de construction aéronautique. Nous travaillons à préserver les entreprises et leurs compétences nécessaires à cette autonomie sur le territoire français. Cela concerne bien entendu les grands groupes comme Airbus, Safran, Thales ou Dassault aviation, mais aussi de très nombreuses ETI et PME qui maillent notre territoire et participent à la souveraineté industrielle. Dans un environnement concurrentiel mondial, nous cherchons à protéger ces PME et ETI critiques, notamment de possibles tentatives étrangères de captation d'un savoir-faire acquis dans la durée.

Par ailleurs, nous devons poursuivre ou accélérer nos efforts en faveur de la transition environnementale et placer le transport aérien sur une trajectoire compatible avec nos objectifs climatiques. L'industrie doit ainsi préserver ses capacités d'innovation pour concevoir et produire la future génération d'avions, plus efficace sur le plan environnemental. La filière française est en pointe dans ce domaine ; nous voulons l'accompagner pour qu'elle le reste.

Enfin, nous devons veiller à maintenir la compétitivité de nos entreprises, en poursuivant la modernisation de notre appareil productif, notamment grâce à la transformation numérique et environnementale des modes de production.

Je tiens à souligner, pour conclure, que le soutien de l'État et des régions à la transformation de toutes nos filières industrielles en industries du futur ne se dément pas, et ne sera pas démenti par les plans sectoriels et le plan de relance que j'ai évoqués.

Vous avez mentionné l'action du Gouvernement en faveur d'Air France, qui est, je tiens à le rappeler, un client important d'Airbus, auquel il a commandé de nombreux appareils, notamment l'A350 ; cela justifie d'intervenir sur chacun des maillons de cette industrie. Le soutien aux compagnies est aussi une manière de soutenir la filière aéronautique française ; c'est ainsi que nous l'envisageons, sous les conditions que j'ai évoquées, dans un contexte de transition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Lagleize](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1043

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie et finances

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mai 2020](#)

**Réponse publiée le :** 9 décembre 2020, page 3539

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2020](#)